



BUREAU DU COMITÉ DE DIRECTION RÉUNION DU VENDREDI 19 DECEMBRE 2025

PAGE 1/2

Présents : Michel Lacoue-Nègre (président) – Jean-Marie Gruel – Christian Rodellar - Katia Languet– Manuel Rodriguez.

Absents : Jean-Claude Basirico – Christophe Dalot – Cyril Jourda.

Réunion par voie électronique.

Le Président a réuni le Bureau du Comité de Direction par voie électronique à la suite de la réunion de concertation tenue entre les Commissions Féminines, les salariés du District, ainsi que les Présidents des Districts des Pyrénées-Atlantiques (64) et des Landes (40), une orientation commune s'est dégagée concernant l'organisation des compétitions féminines seniors foot à 11 pour les prochaines saisons.

Dans un souci de continuité sportive, mais également afin de nous rapprocher du modèle actuellement en vigueur pour les compétitions masculines, il est proposé de présenter aux clubs, l'organisation suivante pour la saison **2026-2027** :

- **Continuité d'une poule de D1 Féminine composée de 10 équipes**, ce qui implique, pour la fin de la saison en cours :
 - **Deux descentes de D1 vers la D2**
 - **Une montée de D1 vers la R2**

Il est précisé qu'en **cas de descente d'une équipe de R2**, nous serions dans l'obligation de procéder à la **descente d'une équipe supplémentaire de D1 vers la D2**, afin de maintenir l'équilibre des compétitions et la poule à 10 équipes.

Par ailleurs, pour l'ensemble des équipes **non concernées par les championnats de R2 ou de D1**, l'organisation des compétitions serait définie chaque saison en fonction du nombre d'engagements. La formule retenue serait la suivante :

- **Première partie de saison** : phase de qualification (tour qualificatif, brassage ou toute autre dénomination équivalente)
- **Seconde partie de saison** : constitution de championnats **D2 et D3, avec principe d'accession en D1**

Avant décision du Bureau, il ressort que cette proposition a fait l'unanimité lors de la réunion et qu'elle devrait, selon toute vraisemblance, rencontrer le même accueil favorable auprès des clubs.

Le Bureau du Comité de Direction, **à l'unanimité**, des réponses enregistrées **valide** la proposition du groupe de travail 40/64 et remercie la commission féminine de la mise à jour du règlement 2026/2027 à transmettre à la commission des Statuts et Règlements.



Le Secrétaire Général,

C. RODELLAR

Le Président,

M. LACOUÉ-NEGRE